

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Ght_PRES_2026-119

Table des matières

1 - Présentation du Centre Hospitalier de Saint Etienne	3
2 - Objet du marché	4
3 - Conditions de mise en œuvre du marché	5
4 - Pièces de l'offre : échantillons	5

1 - Présentation du Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne

Le CHU de Saint-Étienne est situé au cœur de la région Auvergne Rhône Alpes, deuxième région de France. Il est l'établissement support du GHT Loire, un des plus grands GHT de France en nombre d'établissements. Le CHU irrigue son territoire au travers d'un budget de 922 millions d'euros.

Les activités du CHU sont articulées autour de 11 pôles et 82 services, disposant de 1.896 lits et places, répartis sur ses 3 principaux sites. Les 8.700 professionnels de ces services prennent en charge annuellement plus de 193.000 séjours et séances et 448.000 consultations.

Centre de référence dans de nombreuses disciplines, le CHU de Saint-Étienne assure une fonction de recours. Il favorise l'enseignement et l'innovation diagnostique et thérapeutique par son partenariat avec l'Université et les grandes écoles stéphanoises, notamment l'École Nationale Supérieure des Mines. Ce partenariat s'exprime dans le Campus Santé Innovations, implanté à l'Hôpital Nord : Faculté de santé, Centre ingénierie et santé avec l'école des mines, Institut régional de médecine et d'ingénierie du sport avec l'université. Ce campus conforte le positionnement du CHU dans ses missions de soin, d'enseignement, de recherche et d'innovation technologique.

Le CHU assure également une mission de soins de proximité au bénéfice de l'agglomération stéphanoise en lien avec divers acteurs et dans une logique de réseau de soins.

Les activités de court séjour des disciplines MCO (Médecine, Chirurgie et Obstétrique) sont regroupées sur le site de l'Hôpital Nord, avec la faculté de santé et les laboratoires de recherche. Les activités dédiées à l'autonomie et aux personnes âgées sont à l'Hôpital Bellevue, où se situe également le Gérontopôle régional et le campus paramédical.

Le CHU de Saint-Étienne est certifié avec mention « Haute Qualité des Soins » par la haute Autorité de Santé soit le meilleur niveau de certification selon le référentiel 2020.

2 – Objet du marché

Le présent marché a pour objectif de moderniser l'image CHU de Saint-Étienne à travers la signalétique extérieure. L'enjeu est de renforcer son attractivité auprès des patients, du personnel et des partenaires.

- Modernité : sortir des codes hospitaliers austères pour une image dynamique.
- Cohérence : harmoniser la signalétique et l'identité graphique sur l'ensemble des sites (Site Nord et Bellevue).

Descriptif technique du projet :

Périmètre de la Mission

Volet A : Respect de l'identité visuelle – charte graphique du CHU de Saint-Etienne.

Le prestataire devra proposer des projets en adéquation avec la charte graphique.

Volet B : Conception et Déploiement de la Signalétique Extérieure

Il s'agit de définir une signalétique qui s'intègre à l'architecture du CHU :

- **Signalétique d'entrée** : Totems d'entrée de site (portique site Nord et cadre lumineux logo + entrée site Bellevue et totem « entrée »).
- **Signalétique bâtiment** : Enseigne lumineuse sur le toit du bâtiment C : prévoir double signalétique en angle.
- **Identification des bâtiments** : Enseignes lumineuses sur les entrées A-B / C-D-G / E-F / Urgences mères enfants / Urgences adultes.

L'ensemble des enseignes lumineuses devront pouvoir changer de couleur.

Spécifications Techniques

Compte tenu de l'exposition extérieure, les matériaux devront répondre aux critères suivants :

- **Résistance** : traitement anti-UV, anti-corrosion (milieu urbain) et anti-graffiti.
- **Entretien** : matériaux faciles à nettoyer et résistants aux produits détergents.
- **Éco-conception** : utilisation de matériaux durables ou recyclables (ex: aluminium, acier thermolaqué).

Visibilité et Accessibilité

- **Éclairage** : Privilégier un éclairage LED basse consommation à haute visibilité nocturne.

Réglementation et accompagnement administratif

Le titulaire devra prendre en compte l'ensemble des dispositions réglementaires applicables au projet, notamment les règles d'urbanisme, de publicité et de signalétique en vigueur sur les communes de Saint-Priest-en-Jarez et Saint-Etienne.

À ce titre, le titulaire devra :

- Vérifier la conformité du projet au regard des prescriptions locales applicables ;
- Conseiller et accompagner l'établissement dans les démarches administratives nécessaires ;
- Préparer, le cas échéant, les éléments techniques et graphiques nécessaires aux demandes d'autorisation ;
- Adapter le projet aux éventuelles prescriptions émises par les services compétents.

Le titulaire restera responsable de la conformité réglementaire des prestations proposées.

Réemploi des lettres existantes – Bâtiment C

Les lettres actuellement installées en partie haute du bâtiment C devront être déposées avec soin en vue de leur réemploi.

Le titulaire devra intégrer ces éléments dans la conception et la réalisation d'une ou plusieurs sculptures de lettres géantes extérieures, participant à la signalétique et à la valorisation du site.

Les prestations comprendront :

- La dépose, le transport et la conservation des lettres existantes ;
- Leur remise en état si nécessaire ;
- La conception, la fabrication et l'installation des sculptures ;
- L'ensemble des dispositifs de fixation et de sécurisation adaptés à une installation extérieure.

Le titulaire veillera à privilégier le réemploi des matériaux existants et à garantir la stabilité, la durabilité et la sécurité des ouvrages réalisés.

3 – Conditions de mise en œuvre du marché

D'une manière générale, il est attendu du prestataire retenu qu'il soit en mesure de répondre à l'ensemble des attentes exprimées.

Le planning d'exécution des prestations est établi en amont lors d'une réunion préparatoire qui sera organisée au lancement du marché pour préciser les aspects pratiques de la collaboration et s'accorder sur les modalités de travail entre la Direction de la communication du CHU et le prestataire retenu.

Le projet devra être réalisé sur la période estivale 2026 (juillet-août 2026)

4 – Pièces de l'offre : échantillons

Le candidat devra fournir une maquette du projet avec une projection sur les sites du CHU de Saint-Etienne.